

Réunion **GEFF-BLEFCO**

La prise en charge de vos frais d'hospitalité (un dîner à 60€ TTC) qui constituent des avantages au sens de la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011, fera l'objet d'une déclaration préalable auprès du Conseil National/départemental de l'Ordre compétent, en application de l'article L.4113-6 du Code de la Santé Publique.

L'acceptation de cette invitation vaut convention et conformément à l'article L.1453-1 du CSP, celle-ci sera rendue publique par le Laboratoire de même que le montant (60€ TTC) du repas qui vous sera consenti.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par Ferring ayant pour finalité la gestion de votre invitation et de votre participation à la présente manifestation ainsi que le respect des obligations légales applicables dans ce cadre. Toutes les informations sont obligatoires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données, que vous pouvez exercer auprès du Service Juridique de Ferring à l'adresse e-mail : service.juridique@ferring.com ou par courrier au 7, rue Jean-Baptiste Clément, 94250 GENTILLY. Le droit d'opposition ne s'applique pas pour les traitements qui relèvent d'une obligation légale.

Cette invitation est strictement personnelle et ne peut nullement être transférée à un tiers.

Conformément à la loi «Ma santé 2022» n°2019-774 du 24 Juillet 2019, tout financement d'hospitalité à des étudiants en formation initiale est désormais interdit.

GYN-027/01-20 V0



Invitation

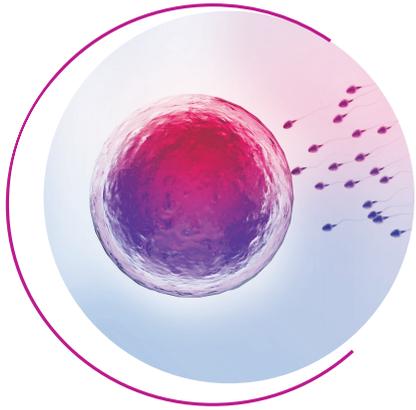
Réunion **GEFF-BLEFCO**

Jeudi 2 Avril 2020

La réunion aura lieu à :

LE MERIDIEN ETOILE

81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr, 75017 Paris, France



Programme

Jeudi 2 Avril 2020

Réunion **GEFF-BLEFCO**

- 20h00 Accueil des participants
- 20h20 **Faut-il revoir nos politiques de transfert ?**
Modérateurs : Xénia Lechat (Bruges),
Patrice Clément (Le Blanc Mesnil)
• Coté clinique : Maud Pasquier (Créteil)
• Coté biologie : Anne Mayeur (Clamart)
- 21h00 **Conférence**
Modérateurs : Géraldine Porcu-Buisson (Marseille),
Nelly Achour-Frydman (Clamart)
- Conséquences pratiques de la révision
de la loi de bioéthique**
Philippe Merviel (Brest)
- 21h30 Conclusion

Merci de confirmer votre présence en retournant
le coupon-réponse **avant le 20 mars 2020**

Par courrier à : **Virginie COLLARD - Laboratoire FERRING**
7, rue Jean-Baptiste Clément - 94250 Gentilly

Par fax au : **01 49 08 97 37** - Par mail : **virginie.collard@ferring.com**

- Participera** à la réunion du Jeudi 2 Avril 2020
- Ne participera pas** à la réunion du Jeudi 2 Avril 2020

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Email : _____

N° RPPS : _____

Spécialité : _____

Cette invitation est strictement personnelle et ne peut nullement être transférée à un tiers.

Cachet du médecin